



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de transport en commun par téléphériques à Antananarivo

Question écrite n° 43782

Texte de la question

M. Patrice Anato attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le projet d'installation d'un réseau de transport par câble à Antananarivo qui fait suite à un accord de financement signé par la France avec le Gouvernement malgache. Ce réseau de transport par câble, ou téléphérique, sera installé par les acteurs privés français COLAS et POMA d'ici à 2023 sur deux axes de circulation majeurs de la capitale de l'île. Il permettra de fluidifier la circulation dans la ville, actuellement très embouteillée, grâce à une capacité d'accueil de 40 000 passagers par jour. La mise en œuvre de ce projet incarne la diplomatie économique renouvelée que l'on met en place avec l'Afrique et notamment avec l'Afrique francophone : soutien de projets innovants, vectrice de dynamisme économique, respectueuse des enjeux environnementaux et mettant à l'honneur l'expertise des entreprises françaises dans des partenariats avec l'Afrique. Plus encore, il correspond en cela à l'avenir du lien entre l'Afrique et la France, engagées dans une collaboration gagnant-gagnant, sur un pied d'égalité. D'un côté, les entreprises françaises peuvent développer des nouveaux segments de croissance à l'international. D'un autre, pour la capitale de Madagascar, ce nouveau réseau de transport en commun représente la création de plusieurs nouvelles zones commerciales, ainsi que de 600 emplois. C'est également une participation directe au développement d'une ville plus verte et plus moderne, un enjeu majeur pour les capitales d'un continent dont la population devrait doubler d'ici à 2050 et dont le développement démographique est parfois exponentiel. Antananarivo rejoindra ainsi d'autres grandes villes africaines, qui ont fait le choix de ce mode de transport innovant : Alger, Le Cap, Lagos, ou encore Mombasa. Par conséquent, M. le député lui demande quelles mesures de soutien au gouvernement de Madagascar sont prises pour assurer la mise en œuvre rapide et efficace de ce projet. Et il s'interroge également sur quels autres projets de ce type sont et seront soutenus par le Trésor français à Madagascar et plus généralement en Afrique de l'Est et du Sud.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43782

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 457

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)